



Communauté De Communes Des Savanes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE

DELIBERATION N° 20/2011/CCDS
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE
SIX MILLE EUROS (6000,00€) AU CENTRE GUYANE
INITIATIVE

L'an deux mil onze et le douze décembre à dix sept heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. MADELEINE Jean-Claude, Président
MM. RINGUET Charles, PUTCHA Robert, LAZZAROTTO William, APOUYOU Bruno, RINGUET Conrad,
TORVIC Jean-Marie, HORTH René-Serge, BRIAIS Jocelyn (**Titulaires**)
Mmes CLET-COURAT France, NADEAU Nadège, CARISTAN Lydie, Karine ZULEMARO (**Titulaires**)
Mme ATTICA-TRAMMA Anna, MM. LUCE Georges, DUFIL Gilles (**Suppléants**)
Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de Séance : Mme CARISTAN Lydie

Le Conseil Communautaire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable du Bureau en sa séance du 4 octobre 2011 ;

Entendu l'exposé du rapport du Président n° 22/2011/CCDS ;

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE au Président de son rapport n° 22/2011/CCDS,

ARTICLE 2 : ACCORDE une subvention à hauteur de SIX MILLE EUROS (6 000,00 €) au Centre Guyane Initiative (CGI).

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches administratives y afférentes.

Vote

- Conseillers en exercice : 20
- Conseillers présents : 16
- Pour : 15
- Contre : 00
- Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 12 décembre 2011

Pour extrait et certifié conforme



Le Président,

Jean-Claude MADELEINE

